



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Régionale de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 02 juillet 2020

Périphérique nantais Travaux d'élargissement de la chaussée sur le périphérique nord entre la porte d'Orvault et la porte de Rennes Mise en service du périphérique intérieur le 03 juillet 2020

Les travaux d'aménagement du périphérique entre les portes d'Orvault et de Rennes, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, sont en phase de finalisation.

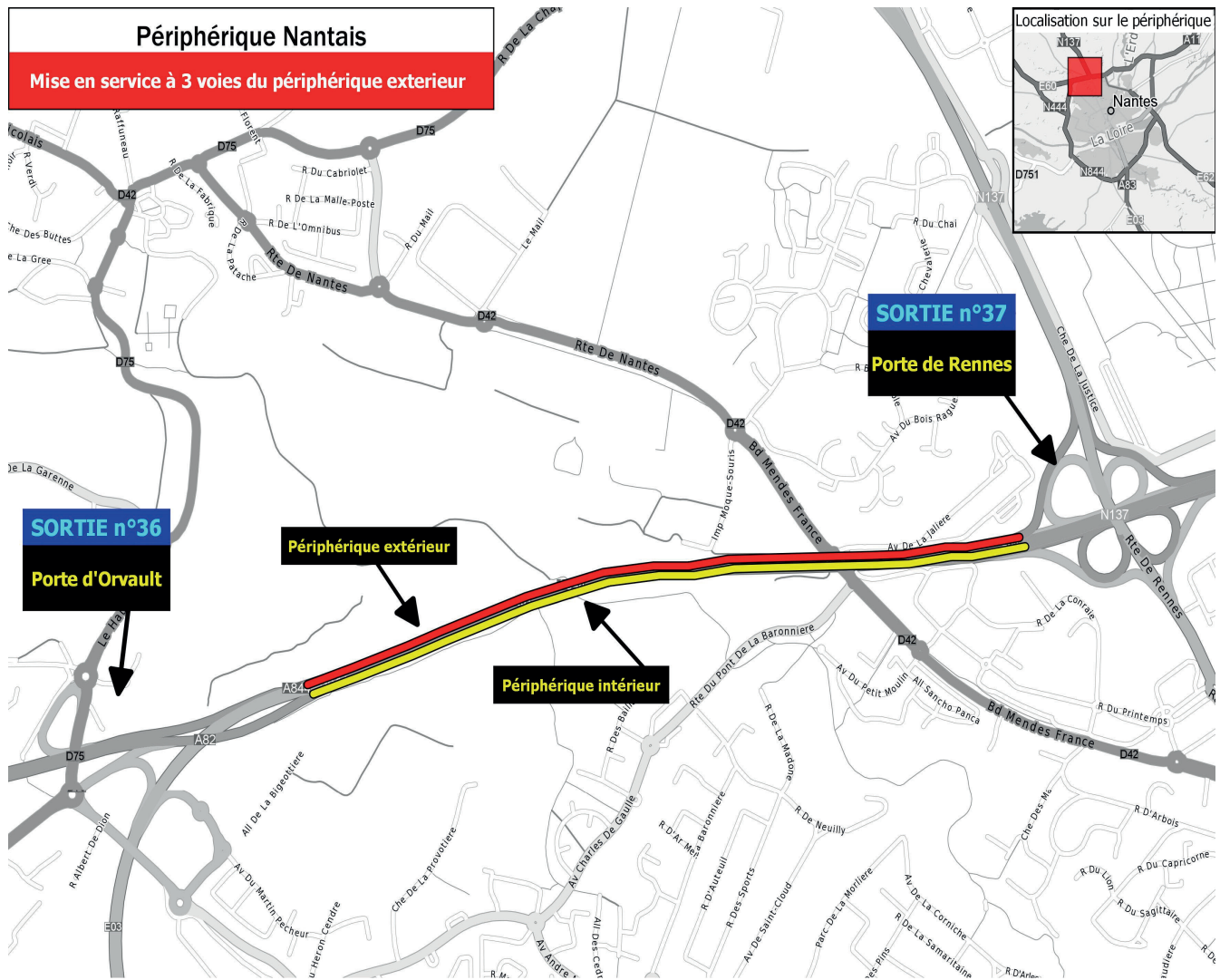
Cette opération est inscrite au contrat de plan État – Région pour un montant de 13,8M€ financés par l'État (7,55M€), Nantes métropole (6,25M€) qui reçoit le soutien du Département de Loire-Atlantique à hauteur de 3,5M€.

L'organisation et les mesures sanitaires mises en place avant même la fin de la période de confinement strict ont permis la poursuite des travaux à un rythme soutenu ces dernières semaines. La mise en service à 3 voies du périphérique extérieur a eu lieu le 19 juin.

Le périphérique intérieur (sens Vannes - Paris) sera ouvert sur 3 voies de circulation, entre les portes d'Orvault et de Rennes, à compter du 3 juillet 2020.

Afin de permettre une amélioration significative des conditions de circulation pour les usagers, cette ouverture intervient en anticipation de la mise en place de la signalisation directionnelle définitive prévue fin juillet. Dans cette attente, la vitesse maximale autorisée est limitée à 70 km/h pour garantir la sécurité des usagers.

Les usagers sont invités à rester vigilants et à faire preuve de prudence et de patience.



Préfecture de la région Pays-de-la-Loire
Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray - BP 33515
44035 Nantes

